

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**

Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6<sup>e</sup>).

---

<b>ABONNEMENT ANNUEL :</b>	France et Union .. . . . .	10 F	— C.C.P. Lyon 101-98
	Etranger .. . . . .	11 F	
	Scolaires .. . . . .	5 F	

---

travaux de faunistique sur les Scarabéides de la Péninsule balkanique, R. MIKSIC (3) ne mentionne aucune capture ultérieure de l'insecte, qu'il avoue d'ailleurs « ne pas connaître en nature ». Il est probable que si cet insecte avait été repris fréquemment, son faciès bien particulier aurait attiré l'attention des entomologistes.

Précisons, pour terminer, que des 4 ex. de Karkalou, l'un a été récolté en plein jour sur une inflorescence de conifère et les 3 autres au crépuscule en vol autour de conifères. Pour les derniers ce comportement est bien différent de celui des *Homaloptia* qui volent aux heures chaudes de la journée et rapproche notre *Hellaserica* des *Serica* crépusculaires.

#### BIBLIOGRAPHIE.

1. BARAUD J. — Atti Soc. Ital. Sc. Nat. Milano, 1965 (sous presse).
2. REITTER E. — Wien. Ent. Zeit., 1887, 6, p. 138.
3. MIKSIC R. — Fauna Insectorum Balcanica. Scarabaeidae, Sarajevo, 1953.

### CAPTURE DE *TADARIDA TENIOTIS* (RAFINESQUE) (CHIROPTERE) A VILLEBOIS (AIN, FRANCE)

par Henri TACHET.

Bien que *Tadarida teniotis* soit considérée comme répandue dans toute la région méditerranéenne, puisqu'elle a été signalée en Espagne, en France méridionale, en Italie, en Sicile, en Grèce et en Afrique du Nord, les captures de cette espèce ont toujours gardé un caractère exceptionnel. En France, RODE (1947) précise qu'elle a été capturée dans la région méditerranéenne (Var, Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône) ; sa présence est supposée en Corse. Il faut attendre ces dernières années pour voir citer de nouvelles captures, d'une part au col de Bretolet (Valais) sur la frontière franco-suisse (AELLEN, 1961) où l'espèce a été capturée à différentes reprises depuis 1958, et, d'autre part, dans le Sud de la France, mais à l'ouest du Rhône, où KÖNIG et KÖNIG (1961) ainsi que ISSEL et ISSEL (in « KÖNIG et KÖNIG, (1961) ») ont observé et capturé l'espèce au Pont du Gard (Gard) et dans la vallée de l'Ardèche près de Pont d'Arc (Ardèche).

C'est tout à fait fortuitement que l'animal qui fait l'objet de cette note nous est parvenu. M. CHRISTIN, de Villebois (Ain), participait, le 16 mars 1965, au crépuscule, à une « chasse à la croule » au lieu-dit « Le Marais », commune de Villebois (Ain), sur la rive droite du Rhône. Au passage d'un animal dont les lents battements d'ailes imitaient ceux d'une Bécasse, il tira et abattit une chauve-souris. La taille de cette dernière, la queue dépassant longuement la membrane interfémorale, et la puissance des canines inférieures intriguèrent le chasseur qui nous fit parvenir l'animal. Il s'agissait d'un mâle adulte de *Tadarida teniotis* (longueur de l'avant-bras 61,5 mm) dont l'identification nous fut très aimablement confirmée par M. le Professeur AELLEN (Museum Genève).

Cette capture vient donc combler une importante lacune géographique ; de plus sa date est évidemment précoce puisque la plupart de celles que nous avons mentionnées plus haut ont été faites entre juillet et octobre. Cependant les conditions météorologiques le 16 mars 1965 et

les jours précédents n'ont pas été telles que l'on puisse parler à coup sûr d'un animal égaré par le mauvais temps ou un radoucissement de température exceptionnel à cette saison. KÖNIG et KÖNIG (1961) précisent que *Tadarida teniotis* recherche les parois rocheuses avec de nombreuses fentes, fissures et cavités. La région entourant Villebois (Jura méridional) est elle-même très escarpée avec de nombreuses falaises calcaires qui pourraient servir de refuge au Molosse ; par ailleurs le Rhône qui coule à proximité peut fournir à l'animal une grande quantité d'insectes, ceci au début du printemps.

Les travaux ultérieurs de AELLEN et I. et C. KÖNIG apporteront sans doute de nouveaux éclaircissements sur la biologie et la répartition géographique de cette espèce peut-être plus commune qu'il ne paraît.

#### TRAVAUX CITÉS :

- AELLEN V. (1961). — Le baguement des chauve-souris au col de Bretolet (Valais). *Arch. Sci., Genève*. Vol. 14, fasc. 3 : 365-392.  
KÖNIG C. et KÖNIG I. (1961). — Zur Oekologie und Systematik Südfranzösischer Fledermause. *Bonn. Zool. Beit.*, 12 : 189-228.  
RODE P. (1947). — Les chauve-souris de France. *Ed. Boubée, Paris* : 1-70.

(Centre Régional de Recherches sur les Migrations  
des Mammifères et des Oiseaux  
Laboratoire de Zoologie générale,  
Faculté des Sciences de Lyon).

Présenté à la Section Générale en sa séance du 15 janvier 1966.

## LA FAUNE MALACOLOGIQUE DES COUCHES ARCHEOLOGIQUES DE L'ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE LYON

par G. MAZENOT.

Immédiatement en aval du pont de Serin, sur la rive droite de la Saône, entre les abrupts rocheux de gneiss embréchite descendant de Loyasse vers Vaise et le lit de la rivière, il existe une étroite bande de terrain à surface plane, à peu près horizontale, sur laquelle sont édifiés les divers bâtiments, cours et jardins de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, 2, quai Chauveau.

A la suite d'observations faites sur des matériaux mis au jour par des travaux de fondations, M. F. POPLIN et quelques-uns de ses camarades, tous élèves de l'Ecole Vétérinaire, ont procédé en 1964-65, à des recherches archéologiques dans l'enceinte même de leur Ecole. A proximité de la limite nord de cette enceinte, ils ont creusé une fosse de 2 m de longueur, 2 m de largeur et 6 m de profondeur. Leurs travaux, exécutés avec les conseils de spécialistes les plus qualifiés, ont permis de mettre en évidence toute une succession de niveaux ou couches s'échelonnant de l'époque préromaine ou époque protohistorique à nos jours. Les résultats obtenus font l'objet d'un rapport encore inédit à la Direction des Antiquités historiques de la Région Rhône-Alpes et fourniront matière à une publication spéciale ultérieure.

La fine stratigraphie établie par M. POPLIN et ses collaborateurs peut, si on la simplifie légèrement, être ramenée à la succession suivante, envisagée de haut en bas :

— 0 m = niveau actuel du sol,